

# Détruire les nids de Coucoo !

Du Lac de Montbel au Mont Mercou, l'opposition contre la marchandisation des espaces par la société Coucoo s'organise...

Alors qu'elle fait face à une opposition grandissante concernant le projet de cabanes de luxe sur les bords du lac de Montbel en Ariège<sup>1</sup>, la société spécialiste de l'éco-tourisme à 300 euros la nuit a également le culot de venir mettre son nez sur le Mont Mercou, dans le Lot. Le projet y est sensiblement le même : construction d'un complexe hôtelier de luxe composé de cabanes avec spa individuel, bâtiment d'accueil de 400 m<sup>2</sup>, parking sur un champ à vocation agricole, pistes cailloutées pour faire circuler des voitures électriques... le tout rebaptisé « cabanes dans les arbres » dans un « écrin de verdure », novlangue écolo oblige, pour faire passer plus facilement la pilule de la recherche de profits.

Ici, c'est l'agence Cauvaldor Expansion qui lui déroule le tapis rouge : une association réunissant des élus des grosses communes du coin, ainsi que des entreprises ayant des intérêts dans le territoire. Une bande de copains, qui, alléchés par la manne levée à la BPI (prêt de 3,5 millions d'euros) par Gaspard de Moustier et Emmanuel de La Bédoyère, propriétaires de Coucoo, espère fortement les voir s'installer sur le territoire du Nord du Lot. Ils démarchent pour eux des terrains, en priorité en Zone de Revitalisation Rurale pour permettre à la société de défiscaliser les bénéfices, et font le job de convaincre les mairies d'accepter l'implantation du projet sur leur territoire et les changements de PLU qui vont avec<sup>2</sup>.

Le site choisi sur la commune de Creysse, le mont Mercou, est un promontoire rocheux surplombant la vallée de la Dordogne qui attend bêtement sa mise en valeur. Il est actuellement inaccessible autrement qu'avec de bonnes jambes et les chaussures qui vont avec. Les bestioles, elles, ne se privent pas de le fréquenter, profitant de l'absence de route le traversant... et les chasseurs non plus, d'ailleurs. Il a une existence par lui-même, et des usages sociaux. Il est lieu de promenade, de reproduction, de circulation, de vie, de chasse, de jeux... Mais son existence comme telle et ses usages non marchands sont des aberrations dans le système capitaliste auxquelles Cauvaldor et Coucoo entendaient bien remédier.

C'était sans compter la levée de bouclier que l'annonce du projet a suscité : ça râle dans les champs, dans les villages, dans les bars, les chasseurs se fendent d'une pétition pour faire abroger l'autorisation de modification du PLU ratifiée par la mairie. Nous attendons de pied ferme ces messieurs à particules qui ont annoncé vouloir venir expliquer à l'opposition l'intérêt d'un tel complexe pour le rayonnement de notre territoire. À moins qu'ils ne cèdent face à la grogne pour partir en recherche d'un terrain moins miné, autre part sur le causse de Martel... Quoi qu'il en soit, nous resterons à l'écoute du murmure des pelleteuses !

En Ariège, la manifestation du 6 février contre Coucoo a rassemblé 1000 personnes. C'était l'occasion pour les collectifs impliqués sur place de diffuser l'invitation à revenir le jour J, si les travaux devaient débiter... À nos bâtons, et à bas Coucoo !

CAMILLE

1 : Cf L'Empaillé n°2, « Vous avez dit "écovillage" ? ».

2 : Le changement de Plan Local d'Urbanisme implique le passage de Zone Naturelle à Zone à Urbanisation de Loisir. Cette décision, qui repose en grande partie sur l'accord de la mairie de Creysse, est pour l'heure, le point de pression de la lutte dans le Lot.

